



Cosmoz récolte 350.000 euros pour développer sa marque



Cosmoz, la jeune marque lyonnaise de cosmétique bio à base de miel de manuka, connu aussi sous le nom de « tea tree », vient d'obtenir 350.000 euros de financement.

C'est lors d'un voyage en Nouvelle-Zélande que Louis Braeur, ingénieur à l'Itech (Ecully) découvre auprès des Maoris les propriétés du miel de manuka, un arbrisseau également connu sous le nom anglais de « tea tree ».

Un miel riche en propriétés. En 2017, il lance sa marque de cosmétique bio. « *Cosmoz tente de se démarquer en délaissant totalement les produits issus de la pétrochimie au profit de matières premières naturelles. Ainsi, le miel de Manuka, ingrédient phare de la marque, provient d'une petite production biologique familiale de Nouvelle-Zélande* », explique l'entrepreneur qui souhaite créer sa propre filière de manuka en France .

www.brefeco.com

Pays : France

Dynamisme : 4



[Visualiser l'article](#)

200 points de vente

Pour accélérer le développement de nouveaux produits et dynamiser la partie commerciale, la jeune pousse vient de lever 350.000 euros auprès de plusieurs partenaires régionaux dont Terralia Venture Innovation (TVI) qui lui a apporté un financement de 100.000 euros.

Cosmoz a également été accompagnée par la Région Auvergne Rhône-Alpes par le biais du programme Start-up and Go, par Bpifrance dans le cadre son programme ADI (Aide pour le développement de l'innovation), ainsi que par le Réseau Entreprendre Rhône.

Présente à travers 200 points de vente en France (magasins bio, etc.), la marque réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 80.000 euros. Elle a pour objectif d'atteindre un million d'euros d'ici trois ans.